

COMITE D'ENTREPRISE

Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin

Ordre du jour de la réunion plénière du 20 octobre 2017

I Fonctionnement du Comité d'Entreprise

- 1) Approbation des Procès-Verbaux des réunions plénières des 31 août et 22 septembre 2017
- 2) Approbation du compte-rendu de la réunion de la Commission Emploi-Formation Professionnelle du 21 septembre 2017
- 3) Planning des réunions de fin d'année

II Social

- 1) Listes des embauches, départs, CDD, nouvelles affectations et tous les éloignés de l'entreprise
- 2) Projet de calendrier des jours de fermetures exceptionnelles 2018 (*cf. proposition ci-après*)
- 3) Situation de l'emploi au 3^{ème} trimestre 2017

III Economie

- 1) Tendances et autres informations économiques
- 2) Information sur le plan stratégique
- 3) Présentation des objectifs commerciaux 2018
- 4) Effectifs CDI cibles des sites administratifs inscrits et rémunérés pour 2017 et postes vacants
- 5) Agences La Madeleine, Vichy Jaurès, Le Donjon, Issoire Carrefour, etc...
- 6) Information/consultation sur le transfert de Mon Assistance/MOA de Clermont-Ferrand à Limoges
- 7) Information/consultation sur le transfert de l'Audit de Limoges à Clermont-Ferrand
- 8) Regroupement en une agence multisite des Pdv Lafayette, St Jacques, La Raye Dieu
- 9) Organisation des responsables risques des Groupe en filière
- 10) Restitution suite à la clôture du concours d'architecte concernant le projet d'agence Blatin

Proposition de jours flottants fixés pour l'année 2018

Outre les jours de fermeture correspondant à une fête calendaire, le Comité d'Entreprise propose de fixer les jours flottants suivants :

Pour le Personnel travaillant le lundi :

- Lundi 2 avril (Pâques)*
- Lundi 30 avril
- Lundi 7 mai
- Mercredi 9 mai
- Lundi 21 mai (Pentecôte)*
- Vendredi 2 novembre
- Lundi 24 décembre*
- Lundi 31 décembre*

Pour le Personnel travaillant le samedi :

- Samedi 31 mars (Pâques)*
- Mercredi 9 mai*
- Samedi 19 mai (Pentecôte)*
- Mardi 14 août*

* Préférence du Comité d'Entreprise